



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence internationale des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID)

La COI fait entendre la voix des PEID de l’océan Indien



Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, présente le plaidoyer de la région durant les plénières de la conférence des Nations Unies pour les Petits Etats Insulaire en développement

04/09/2014, Samoa - Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, a présenté devant la session plénière des chefs d'Etat et des gouvernements de la troisième conférence internationale des Nations unies, le plaidoyer de ses

PEID membres. « *L'heure n'est plus aux débats, elle est à l'action. La COI et ses PEID membres demandent à la communauté internationale d'instaurer un traitement spécifique et différencié pour les PEID* », résume Jean Claude de l'Estrac.

Afin de favoriser le développement durable de nos îles, quatre principales doléances ressortent du plaidoyer :

* La COI demande, premièrement, à ce qu'une liste crédible soit agréée. En effet, plusieurs listes existent mais certains PEID ne sont ni des îles, ni en développement ni petit ;

* De même, l'organisation supporte le renforcement d'une diplomatie des PEID pour les PEID en vue d'une juste prise en compte des intérêts spécifiques des PEID dans les fora internationaux. Cette action prend toute son importance dans l'optique de la définition de l'agenda pour le développement post-2015 ;

* La facilitation de l'accès aux nouvelles sources de financement multilatéral tient aussi une place importante pour les PEID. Elle permettra entre autres à ce que notre région puisse mettre en œuvre des programmes disposant des financements alloués sous le Fonds d'adaptation ;



* Enfin, il a été demandé qu'un nombre raisonnable de mesures d'appui dédiées aux PEID soient prises à la suite de la Conférence. Elles devraient viser prioritairement les domaines du commerce international et de la finance, des technologies et de l'énergie, du changement climatique et de la pêche.

Ce plaidoyer complète les actions de la COI, à la Conférence internationale des Nations unies pour les PEID. Sa délégation a en effet participé à plus de vingt évènements pour mettre en valeur l'Indianocéanie afin de lui ouvrir d'autres opportunités pour le développement.

Jean Claude de l'Estrac a rencontré son homologue de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Cette agence des Nations unies soutient le plaidoyer de la COI. Une collaboration rapprochée est souhaitée par les deux organisations.

Dans le domaine de la résilience face au changement climatique, l'organisation a eu plusieurs rencontres et évènements avec le Secrétariat du Pacifique et son Programme régional pour l'environnement (SPREP), la Communauté Caribéenne et son Centre régional sur le changement climatique (CCCCC), le Commonwealth, le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA), l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM) ainsi que le partenariat insulaire (GLISPA).

Suite à ces activités, les jalons pour les échanges d'informations et d'expériences interrégionales avec le SPREP et le CCCCC ont été déterminés.

Avec le GLISPA, le « *Western Indian Ocean Coastal Challenge* » a été officiellement lancé. En signant un protocole d'accord avec le TNC, la COI a confirmé son engagement pour cette initiative visant à mobiliser les pays de l'océan Indien et d'Afrique orientale autour des actions concrètes en vue de renforcer leur résilience.



Signature d'un protocole d'accord entre la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Organisation mondiale pour la météorologie (OMM). De gauche à droite : Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI et Philippe Jarraud, Secrétaire général de l'OMM

Un autre protocole d'accord a été signé entre la COI et l'OMM afin de faciliter le renforcement des compétences météorologiques pour une meilleure prévision, recherche et préparation contre les aléas climatiques dans l'Indianocéanie.



Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, et John Holdren, conseiller principal du président Obama sur les questions relatives à la science et aux technologies lors d'un événement de haut niveau sur le partenariat des îles

En ce qui concerne le secteur privé, la COI est intervenue lors d'un dialogue de haut niveau organisé par le Bureau du Haut Représentant des Nations unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS). Le Secrétaire général de la COI a insisté sur la responsabilité politique dans l'amélioration de la connectivité aérienne, maritime et numérique qui est un outil de facilitation indispensable des activités du secteur privé et touristiques pour le développement.



Le Directeur Général de la Commission de l'Océan Indien, M. Gérard Chelley, a été élu Secrétaire

de la Commission de l'Océan Indien (COI) lors de sa 14^{ème} session ordinaire qui s'est tenue à

Port Louis, le 28 septembre 2014. M. Chelley a été élu Secrétaire de la Commission de l'Océan Indien